

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **11 (1875)**

Heft 19

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

FRIBOURG.

11^e année.



1^{er} Octobre 1875.

N^o 19.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE.

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE. — La loi fédérale sur les poids et mesures. — Conférence des instituteurs du district de Neuchâtel. — Architecture et hygiène scolaires. (Suite et fin.) — Rapport sur les moyens de tirer un plus grand parti des connaissances acquises en se servant plus habilement de l'art de la parole. — Correspondance fribourgeoise. — Chronique bibliographique. — Chronique scolaire.

La loi fédérale sur les poids et mesures.

Les Chambres fédérales ont enfin voté l'adoption du système métrique. Ce vote est un progrès dont on leur sait généralement gré. Entourée de pays où les mesures métriques sont en usage depuis plus ou moins longtemps, la Suisse ne pouvait plus, sans nuire à son commerce et à son industrie, conserver son système de poids et mesures, système qui, soit dit en passant, n'a rien de systématique. Mais autant nous avons applaudi à la décision de nos hautes autorités fédérales, autant notre surprise a été grande lorsque nous avons lu, dans la loi du 3 juillet dernier, les deux paragraphes suivants :

Mesures de surface.

L'hectare	=	10,000 mètres carrés.
L'are	=	100 » »
Le mètre carré .	=	1 carré de 1 mètre de côté.

Mesures de volume.

L'unité est le stère	. . . =	. . . 1 mètre cube.
Le décastère	. . . =	. . . 10 » »
Le stère	. . . =	. . . 1 » »
Le décistère	. . . =	. . . $\frac{1}{10}$ » »

Au lieu d'adopter le *système* métrique tel qu'il est et tel que l'ont adopté les autres Etats, nos législateurs ont cru devoir y apporter quelques modifications. Voici, pour s'en convaincre, les mesures de surface et de volume telles qu'elles existent en France :

Mesures de surface.

L'unité est le mètre carré, carré d'un mètre de côté.

Les multiples sont :

Le décamètre carré,	carré d'un décamètre de côté.
L'hectomètre carré,	» hectomètre »
Le kilomètre carré,	» kilomètre »
Le myriamètre carré	» myriamètre »

Les sous-multiples sont :

Le décimètre carré,	carré d'un décimètre de côté.
Le centimètre carré,	» centimètre »
Le millimètre carré,	» millimètre »

Mesures agraires.

L'unité est l'are, qui n'est autre chose que le décamètre carré. L'are a pour multiple l'hectare, qui vaut 100 ares, et pour sous-multiple le centiare, qui vaut $\frac{1}{100}$ are.

Mesures de volume.

L'unité est le mètre cube, cube d'un mètre de côté.

Les multiples du mètre cube n'ont pas de noms particuliers.

Les sous-multiples sont :

Le décimètre cube,	cube d'un décimètre de côté.
Le centimètre cube,	» centimètre »
Le millimètre cube,	» millimètre »

Mesures pour le bois à brûler.

L'unité est le stère, qui n'est autre chose que le mètre cube. Le

stère a pour multiple le décastère, qui vaut 10 stères, et pour sous-multiple, le décistère qui vaut $\frac{1}{10}$ stère.

Comme on le voit, la différence est grande. A Berne, on n'a pris, des mesures de surface et de volume, que les mesures agraires et les mesures pour le bois à brûler. On a pris l'accessoire et laissé le principal. L'a-t-on fait sciemment ou est-ce une erreur de la chancellerie fédérale? telle est la question que chacun se pose.

A notre avis, le système métrique est un tout parfait, logique, harmonieux, auquel on ne peut rien changer sans le dénaturer. Les mesures de surface sont les carrés et les mesures de volume les cubes, qui ont pour côté les mesures linéaires. Voilà le principe et le principal, le reste est accessoire. Pourquoi s'écarter de ce principe? pourquoi détruire l'uniformité, l'harmonie, *le système*? Mais, nous en sommes convaincu, c'est une erreur que l'on s'empressera de corriger à la prochaine session.

P. DUCOTTERD.

Conférence des instituteurs du district de Neuchâtel, à St-Blaise,

le 4 Septembre 1875.

Dix-sept instituteurs assistent à la réunion. MM. Guebhart, inspecteur, Bachelin et Biolley, membres auxiliaires, nous honorent de leur présence.

La séance est ouverte par un exercice de chant sous la direction de M. Tripet. — M. N. Girard donne ensuite connaissance de son Rapport sur la question suivante : *Quelles occupations et quelles récréations peut-on conseiller à l'instituteur en dehors du travail exigé par l'école? — Traiter la question au double point de vue de son développement physique et intellectuel.*

L'auteur est remercié pour son travail consciencieux. Les observations ont porté sur quelques détails; l'ensemble a été approuvé et les conclusions adoptées à une forte majorité.

Il devait être également donné lecture d'un rapport sur cette question : *Quelle doit être l'étendue d'un cours d'instruction civique à l'école primaire?* — M. Gaberel, rapporteur, n'étant pas présent, l'assemblée charge son comité de faire des démarches auprès de M. Gaberel pour obtenir son travail, qui est terminé, à ce que nous assure l'un de nos collègues; si ces démarches n'aboutissent pas,

elle prie M. Biolley, qui s'occupe d'instruction civique depuis longtemps, de bien vouloir se charger du rapport sur cette question.

M. Biolley accepte, à la condition que le rapport de M. Gaberel, s'il est présenté, aura la priorité. Cela dit, il expose son plan, qui a beaucoup plu par sa simplicité et sa clarté. L'assemblée lui vote des remerciements unanimes et lui exprime le désir d'entendre son travail aux conférences générales.

Il reste encore à l'ordre du jour quelques travaux; mais, vu l'heure avancée, ils sont renvoyés à la prochaine réunion et la séance est levée.

N. G.

Construction et hygiène des écoles, par M. de St-GEORGES,
ingénieur. (Bulletin de la Société vaudoise des Ingénieurs
et des Architectes.)

(Suite et fin.)

Je crois avoir prouvé que la fausse position des enfants occupés à écrire ne vient pas seulement de leur négligence, mais surtout du fait qu'ils sont obligés, bon gré mal gré, dans les conditions ordinaires des tables et des bancs d'école, d'obéir aux lois de la pesanteur.

D'où cela vient-il?

Premièrement, en grande partie, surtout pour les plus jeunes enfants, de ce que le haut du corps, lorsqu'ils se tiennent bien droits, est beaucoup trop éloigné du bord supérieur du cahier ou de l'ardoise sur laquelle ils écrivent. En effet, l'ardoise peut avoir environ 8 pouces de hauteur, la distance entre le bord du pupitre et celui du banc est ordinairement de 3 à 4 pouces, de plus l'enfant est assis de manière à ce que la verticale, passant par son corps, tombe à 3 ou 4 pouces environ du bord du banc, d'où il résulte que la distance entre son épaule et le sommet de son cahier est de 13 à 14 pouces. — Un enfant de 7 à 8 ans devrait donc, pour conserver une position bien droite, sans se pencher en avant, écrire presque à bras tendu.

En second lieu, vu la distance qui existe en général entre le bord du banc et celui du pupitre, l'angle visuel devient tellement aigu, alors que l'enfant essaie d'écrire en se tenant bien droit, qu'il devient souvent plus petit que 45°, tandis qu'évidemment l'angle de 90° est celui qui est le plus favorable à une vision nette et facile.

De plus, en vertu des lois sacrées de la calligraphie, la position de la plume dans la main de l'enfant est telle, qu'il lui est impossible d'en voir les becs; or, à l'âge où l'on apprend à former les lettres, il est de toute importance de pouvoir suivre du regard le dessin formé par l'extrémité de

la plume ou du crayon, et c'est ce que l'enfant cherche instinctivement à faire en penchant la tête en avant et de côté.

Essayez de remédier à ce mal en rapprochant le siège du pupitre, immédiatement la position de l'enfant s'améliore; de même si on abaisse le niveau de la table par rapport à celui du banc, on remarque aussi une amélioration sensible. Un autre moyen de corriger la trop grande acuité de l'angle visuel, serait de donner aux pupitres une inclinaison beaucoup plus forte, mais dans ce cas l'inconvénient de ne pouvoir mettre un objet quelconque sur le pupitre sans le voir glisser, et le fait que les bras ne peuvent s'y reposer sans glisser à leur tour, doivent faire abandonner ce remède.

Il vous semble peut-être, messieurs, que je m'arrête bien longtemps à des vétilles, et que la position de l'enfant n'est point aussi à plaindre que je le dis. — Eh bien, veuillez vous donner la peine de faire la très simple expérience que voici : la grandeur moyenne d'un enfant de 7 à 8 ans est de 3 pieds 7 pouces; la *différence* de hauteur entre le bord inférieur du pupitre et celui du banc est de 8 pouces environ, dans la plupart des bancs de nos écoles du canton de Vaud. La *distance* entre les deux bords du banc et du pupitre en projection horizontale, est de 3 pouces en moyenne; l'ardoise a environ 8 pouces de haut. La grandeur moyenne d'un homme est de 5 pieds 5 pouces, c'est-à-dire une fois et demie celle de l'écolier ci-dessus; en suivant la même proportion, faites-vous un siège où la *différence* de hauteur soit de 13 pouces, la distance de 4 ½ pouces, la hauteur de l'ardoise 10 pouces, sa largeur 12 pouces, puis une fois ces préliminaires arrangés, asseyez-vous devant votre feuille de papier en observant minutieusement toutes les recommandations que vous faites à vos propres enfants lorsqu'ils écrivent; écrivez une heure sans changer rien à votre position correcte, si vous le pouvez, ensuite allez exiger le même exercice de vos enfants, si vous l'osez. — Vous n'aurez pas écrit dix minutes, que vous vous surprendrez involontairement à exécuter toute cette série de mouvements que j'ai décrits plus haut, et vous serez forcés de convenir, messieurs, que les règles de calligraphie et de tenue que l'on donne aux enfants, avec la construction actuelle des bancs et des pupitres d'école, sont impossibles à suivre, soit pour vous soit pour eux. — Essayez un peu de rapprocher votre chaise du pupitre, vous vous sentirez immédiatement soulagé; et si, après avoir diminué la distance, vous en faites autant de la différence, vous arriverez en tâtonnant à trouver un point où ces deux facteurs seront tels, que vous aurez indubitablement, à votre propre sens, atteint la proportion parfaite qui vous permettra d'écrire commodément, tout en vous tenant droit, c'est-à-dire en faisant porter le centre de gravité de la tête sur la colonne vertébrale. — Levez-vous sans déranger en rien la position de votre chaise ou de votre pupitre, et mesurez. Vous trouverez que la distance est réduite à zéro, ou à peu près, et que la différence est telle, que si on enlève le pupitre, le corps peut sans efforts musculaires, rester dans la même position qu'en écrivant, avec la seule différence que les avant-bras retombent le long du corps.

Ce fait une fois constaté, appliquez-le aux tailles des enfants de divers âges, et vous obtiendrez un système rationnel de bancs et de pupitres, gradués suivant la grandeur des élèves, et conformes aux besoins de leur corps ; mais cette application se heurte dès l'abord à une objection relative à la distance que je fais égale à zéro. Comment voulez-vous, dit-on, que l'enfant puisse se tenir debout dans son banc, si le bord inférieur du pupitre et le bord antérieur du banc sont sur une même perpendiculaire ou à très peu de chose près ?

L'objection est spécieuse, mais si l'on réfléchit que pendant les 6 heures d'école journalière, chaque enfant ne se tient guère debout que pendant un quart d'heure en tout, au maximum, tant pour la récitation que pour la prière, il est facile de comprendre qu'il serait insensé de rendre incorrecte la position assise qui dure $5\frac{3}{4}$ heures, pour $\frac{1}{4}$ d'heure pendant lequel l'élève doit être debout. — De plus il est très désirable d'introduire dans nos écoles le système américain, où chaque élève occupe un banc spécial, ou deux élèves au plus. Rien de plus facile alors à l'élève de sortir de son banc pour se tenir debout, du moment qu'il peut le faire sans déranger personne. Pour déterminer la valeur de la dimension que j'ai appelée *différence*, il suffit de savoir quel rapport existe entre la longueur totale du corps à différents âges, et la distance entre le coude et le banc en laissant tomber les bras naturellement le long du corps.

Chez les garçons, ce rapport est environ comme 1 : 7,57.

Chez les filles, comme 1 : 6,6.

Cette différence provient surtout de ce que les vêtements des filles sur lesquels elles s'asseyent, augmentent légèrement la distance du coude au banc. — Pour déterminer donc la *différence*, il suffit de connaître la taille moyenne des enfants d'un même âge environ, et la pratique montre que pour une école primaire, il suffit d'avoir 3, au plus 4 modules de bancs de diverses hauteurs et proportions, pour satisfaire à toutes les exigences des tailles.

Il y aurait, messieurs, encore bien des choses à dire au sujet des dossiers des bancs, des casiers pour les livres, des barres pour appuyer les pieds, etc., etc.; mais ce travail a pris déjà des proportions trop étendues, et je ne veux pas abuser de votre patience ; j'espère avoir réussi dans les quelques points que j'ai traités, à vous montrer l'importance, la variété, l'immense utilité de ce sujet, le besoin qu'il y a de l'étudier soigneusement, les applications immédiates que chacun de nous peut être appelé à faire des principes que j'ai énoncés. — On se plaint volontiers de la dégénérescence de notre race, surtout au point de vue physique : c'est une noble tâche, messieurs, de combattre cette tendance que nous ne saurions nier ; c'est à nous de le faire en donnant aux générations sans cesse naissantes, le moyen de se procurer ce « mens sana in corpore sano » qui est essentiel au bonheur de l'humanité.

Changins, le 12 mars 1875.

DE SAINT-GEORGE, Ingénieur.



Rapport présenté à la conférence des instituteurs du district de Lausanne sur la question :

Quels sont les moyens d'enseigner à nos jeunes gens à tirer un plus grand parti des connaissances acquises, en se servant plus habilement de l'art de la parole ?

(Suite.)

Telle est la situation. La vraie cause du mal est la tendance formaliste que l'on suit à l'école, tendance qui agit sur la masse du peuple, depuis les simples et les indifférents jusqu'à ceux qui tiennent le plus à lutter contre elle. Ce préjugé existant, le programme de nos écoles a été surchargé, et ce qui est pire encore, mal interprété par la plupart de nos Commissions. Sans se demander ce qui peut être raisonnablement fait, les autorités scolaires locales tiennent à la lettre du programme plutôt qu'à son esprit. Le programme est ainsi, disent-elles, il faut le remplir. En marchant de ce train on est si fidèle à la route indiquée que l'on s'abstient de réfléchir et d'aller au fond des choses ; on étudie un peu de tout avec une hâte fiévreuse ; on devient superficiel malgré soi, enfin on pourrait presque dire qu'on apprend tout à l'école, excepté à penser.

Exagérons-nous peut-être ? Un axiome pédagogique dit : L'enfant ne doit rien apprendre de mémoire sans avoir préalablement compris ce qu'il doit étudier. N'est-ce pas d'une manière brutale qu'on l'a souvent violé, en mettant entre les mains des enfants dès qu'ils savent lire, un manuel de religion tel que le catéchisme d'Osterwald, où sont traitées les questions les plus abstraites pour ne pas dire les plus obscures ? Qui oserait prétendre qu'une *mémorisation* abrutissante soit de nature à faire épanouir une jeune intelligence ?

Nous saisissons cette occasion pour déclarer que nous voudrions voir proscrire de l'enseignement les manuels dans lesquels on a adopté la forme catéchétique, car rien n'est moins naturel que ces ouvrages-là. Leurs auteurs, préoccupés de l'unité de leur travail, établissent, entre les différentes parties, des raisonnements que les écoliers ne suivent et ne suivront jamais ; conséquemment les demandes sont pour ceux-ci tout à fait incompréhensibles et hors de saison. Il y a plus. Les périodes et les raisonnements abondent dans beaucoup de réponses : on y tient, en un mot, un langage qui n'est pas celui de l'enfance.

De la langue française, on enseigne les formes : le fond viendra quand il pourra. Enumérons : lecture, écriture, grammaire, analyse, épellation du vocabulaire, récitation, dictée et composition lorsqu'on en a le temps. Chez nous, quiconque lit et forme ses lettres assez bien, croit avoir fait l'essentiel. C'est quelque chose, gardons-nous de le nier. Nous dirons plus : la plupart des parents s'en contentent et tiennent à honneur de s'acquitter à cet égard envers leurs enfants.

En grammaire, nous faisons absolument comme celui qui donnerait la

mesure et le détail d'un vêtement à son tailleur sans jamais lui parler de l'étoffe, en sorte que toutes les formes que nous préconisons tant ne pourront se produire, puisque le fond n'existe pas. Quant au vocabulaire, on s'est jusqu'ici presque exclusivement occupé de l'orthographe, de l'épellation des mots plutôt que de leur sens.

La dictée, ah ! c'est bien là que nous attendons ceux qui jugent de la valeur d'un enseignement sur le nombre des *béné* qui se produisent dans un examen ! Se sont-ils jamais demandé, ces gens-là, si peut-être les subtilités grammaticales ont quelque chose de commun avec la vie pratique ? si, lorsqu'ils développent leur pensée, ce sont les *s* ou les *x* finals qui leur manquent ou bien les termes pris dans leur véritable acception ?

Les interminables exercices de grammaire et d'orthographe occupent une place immense dans nos écoles, le tout pour savoir, par exemple, que la première personne du singulier se termine généralement par *s*, pour distinguer *ces* de *ses*, pour apprendre la formation du pluriel de noms que les élèves ne connaissent ou ne comprennent pas. Travail considérable et rebutant qui a le suprême inconvénient de laisser presque toujours inactifs le cœur et l'intelligence, qui donne un langage creux, façonné pour résoudre les difficultés de grammaire, plutôt que pour l'expression d'une vérité quelconque ou d'une grande pensée, qui traite les mots non comme les signes des idées, mais comme des agrégations de lettres qui apparaissent et disparaissent suivant les cas.

La récitation, qui pourrait être d'un grand secours pour l'étude de la langue, est regardée avant tout comme un exercice de mémoire. On lit et on apprend force poésies, plus ou moins claires, plus ou moins simples, quelquefois fort peu à la portée des élèves. Les morceaux de prose choisis pour être appris par cœur sont rares dans nos livres de lecture, vu que nous ne nous faisons aucun scrupule de mettre dans les mains de nos enfants, à l'âge de neuf ans à peine, des chrestomathies faites pour un âge plus avancé.

Pour ce qui concerne l'enseignement de la composition, on peut dire que chaque maître a sa recette particulière et qu'aucun n'en est satisfait. Pourrions-nous en être surpris ? Comme nous l'avons dit sous une autre forme, on est dans l'impossibilité de faire les exercices préliminaires à cet art. Pourquoi attendre un résultat qu'on n'a pu avoir en vue ? Le pain nourrit le corps, dites-vous, mais ce n'est pas en en prenant une bouchée chaque jour que vous seriez bien portants. Les leçons de composition données de loin en loin, si bonnes fussent-elles, ne peuvent porter de grands fruits.

Plusieurs autres branches d'enseignement portent le même cachet que le français. Dans nos écoles on fait souvent de la géographie générale sans globe terrestre ou sur des cartes qui n'ont de cela que le nom, — de l'histoire, sans se préoccuper, ni des lieux, ni du temps, ni des causes, ni des conséquences. Les sciences naturelles sont étudiées dans les livres seulement. Pourquoi les puiserait-on à leur véritable source ? La nature est trop facile

à étudier. Ne faut-il pas s'occuper de la classification d'êtres qu'on ne connaît et qu'on ne connaîtra sans doute jamais? Avec un pareil système, les élèves vous récitent dans leur langage d'emprunt ce qu'ils ignorent, tandis qu'ils ne peuvent raconter ce qu'ils savent.

(A suivre.)

CORRESPONDANCES.

Nous recevons de Fribourg des observations assez détaillées au sujet de notre analyse du compte-rendu de l'administration. Comme nous avons lieu de les croire puisées à bonne source, nous nous empressons de leur donner une place dans nos colonnes dans l'intérêt de la vérité que nous chérissons avant tout. Quelles que soient nos opinions personnelles, nous ne refuserons jamais notre assentiment à ce qui est bien, de quelque côté que cela vienne, et nous nous ne ferons jamais de difficulté d'avouer une erreur quand elle nous sera démontrée.

Si, en revanche, dans les observations auxquelles nous ouvrons nos colonnes, il y avait des choses erronées ou sujettes à caution, nous accueillerons également ce qui pourrait être communiqué sur ce point, afin que le jour se fasse.

Cela dit et entendu, nous donnons la parole à notre correspondant :

I. Si les travaux des conférences intercantionales ont été circonscrits aux objets matériels de l'enseignement dans les conférences présidées par M. Siber, directeur de l'instruction publique de Zurich, c'est qu'il n'a pas été proposé autre chose. Dans les conférences de la Suisse romande, par contre, on a abordé jusqu'ici l'enseignement du dessin, des sciences naturelles et de la géographie. Mais les travaux des rapporteurs n'ont pas encore paru.

II. Le compte-rendu de 1873 avait déjà énuméré tous les arrondissements de l'inspection scolaire. Les nouvelles étrennes de M. Grangier pour 1875 (page 35) donnent les noms de ces inspecteurs, il est vrai d'une manière assez inexacte; mais le canton de Fribourg n'a pas d'annuaire officiel.

Le compte-rendu n'appelle pas le cours de langue maternelle du P. Girard une grammaire. (Voir à cet égard pag. 9 et 11 au bas.)

III. Le compte-rendu dit que *deux bibliothèques* de district ont été visitées cette année. Mais, en 1873, le bibliothécaire cantonal avait visité celles d'Estavayer, de Morat et du Vuilly; en 1872 celles de Romont, Bulle et Châtel: total 8, indépendamment de la bibliothèque cantonale

qui est à la disposition gratuite de tous les instituteurs et de celle de la Société économique ouverte gratuitement à tous les instituteurs de la ville de Fribourg. C'est donc par erreur que vous avez pensé qu'il n'y en avait que deux dans le canton.

IV. Les élèves régents du district du lac ne fréquentent pas l'école normale d'Hauterive, parce que l'enseignement y est français et qu'ils sont allemands et appelés à enseigner en allemand. On ne les envoie pas à Münchenbuchsée, mais on leur laisse le choix des écoles normales qui leur conviennent le mieux et un subside équivalent aux faveurs faites à l'école normale du canton leur est assuré.

V. Les institutrices préparées à l'Asile de la Providence sont loin d'avoir toutes échoué à leur examen de brevet. Il y en a eu un certain nombre qui n'étaient pas suffisamment préparées à suivre le cours de répétition et qui venaient du dehors. Les élèves de l'Asile même sont généralement bien préparées et ont déjà fourni d'excellents sujets à notre corps enseignant.

VI. La Bibliothèque cantonale aurait bien voulu disposer d'un crédit de 5,626 fr., malheureusement il n'a été que de 2,526 fr.

VII. Pour que les examens de recrues qui ont eu lieu fussent tout à fait concluants, il faudrait qu'ils eussent été faits avec le concours d'instituteurs du canton et sous le contrôle du public, et nous sommes sûrs que les examinateurs, dont nous sommes bien loin de vouloir suspecter l'impartialité, auraient préféré de beaucoup ce mode de procéder qui, tout en levant tous les doutes que peut laisser un examen à huis clos, eût offert aussi aux autorités et au public la garantie réelle à laquelle ils ont droit (*). Il est à remarquer que les recrues qui ont subi l'examen avaient déjà quitté les bancs de l'école il y a 3 ans.

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE.

CARTE DU CANTON DE VAUD, dessinée pour les écoles, par M. MAGNENAT-GLOOR, géographe. Exécutée par l'institut géographique H. Müllhaupt et fils, à Berne. — Lausanne, librairie Rouge et Dubois. Prix : en feuilles, 14 fr.; *montée sur toile* avec rouleaux et vernie, 20 fr.

Les personnes qui ont visité les expositions scolaires de Lausanne en 1868 et de Neuchâtel en 1870 : se rappellent sans doute les spécimens de travaux cartographiques de M. Magnenat. L'auteur était déjà connu par sa grande carte d'Europe et d'autres publications justement estimées ; mais la perfection de ces derniers essais fit surtout désirer dès lors qu'il dotât nos écoles d'une bonne carte murale du canton de Vaud, dont elles avaient le

(*) Avons-nous besoin de faire observer que la forme de ces examens avait été réglée par l'autorité fédérale et que MM. les inspecteurs n'ont fait que se conformer aux instructions reçues ?

plus grand besoin. M. Magnenat s'est mis à l'œuvre avec toute l'ardeur juvénile de ses soixante-dix ans, et sa magnifique carte du canton de Vaud fut assez promptement achevée. On pourrait presque l'appeler *Carte de la Suisse romande*, car les cantons de Genève et de Fribourg s'y trouvent en entier dessinés avec autant de soin que le canton de Vaud ; au sud elle s'étend jusqu'à Martigny, à l'est jusqu'au delà de Sion et de Berne, elle comprend aussi tout le lac de Neuchâtel.

La *Carte du canton de Vaud* est au $\frac{1}{100000}$, et mesure à peu près 4 pieds dans chaque sens. Les limites sont nettement marquées ; il y en a de trois sortes : limites de cantons, limites de districts et limites de cercles. Les chemins de fer sont tracés très exactement et divisés en demi-kilomètres, toutes les gares sont indiquées. Les groupes de maisons, du plus petit hameau à la plus grande ville, sont fidèlement représentés par un système de cercles et de points de force et de grandeur diverses. Il y a des signes pour distinguer le simple hameau, la commune de moins de 200 habitants ; celle de 200 à 500 ; celle de 500 à 1000, celle au-dessus de 1000, le chef-lieu de cercle et celui de district. Deux nombres accompagnent les chefs-lieux de cercle ; l'un, intérieur, fait connaître à *cinq* près la population exacte, elle est marquée en dizaines ; l'autre extérieur indique en mètres l'altitude.

Comme M. Magnenat a fait une carte murale, il n'a pas voulu la charger de détails qui ne soient pas absolument nécessaires ; cependant quelques-uns regretteront peut-être qu'il ait été si sobre de routes, dans un canton qui en a tant ; l'exécution est d'ailleurs si bonne que quelques lignes de plus n'auraient pas nui à la clarté. Trois conditions indispensables, une précision mathématique dans les moindres détails, une netteté admirable dans le dessin et un relief magnifique, sont en quelque sorte portées à la perfection dans le travail de M. Magnenat, et lui assurent une place d'honneur dans les écoles et dans les familles, dans le cabinet de l'homme de lettres comme dans le bureau de l'homme d'affaires.

Si M. Magnenat s'est donné la tâche de faire une œuvre de valeur, les graveurs ont compris le géographe ; MM. Müllhaupt se sont efforcés de soutenir, par la carte du canton de Vaud, la réputation qu'ils se sont acquise en gravant celle de la Suisse et celles de plusieurs cantons.

F. MAILLARD.

LES GRANDES INVENTIONS MODERNES DANS LES SCIENCES, LES INDUSTRIES ET LES ARTS, par Louis FIGUIER. — Paris, Hachette 1874, 341 pages.

Nous sommes un peu en retard pour parler de ce livre aussi intéressant que substantiel et où sont passées en revue, avec le talent d'exposition qu'on connaît à l'auteur, toutes les grandes conquêtes des siècles et en particulier des temps modernes, depuis l'imprimerie jusqu'au stéréoscope et au drainage. Mais cet excellent ouvrage est assez connu de tous ceux qui s'occupent de l'éducation populaire et de la propagation des livres utiles. Nous

ne faisons ici qu'en rappeler l'importance et l'utilité à ceux qui pourraient perdre de vue cette publication d'un intérêt général.

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE, par MAGIN; revue et augmentée par GRÉGOIRE, professeur au collège Chaptal, et PÉRIGOT, professeur de géographie au même collège et à St-Louis. 1875. Environ 300 pages.

Nous ne sommes pas partisan de la méthode qui consiste à *enseigner simultanément* la géographie et l'histoire, parce que c'est le moyen infail-
lible de sacrifier une de ces branches à l'autre, et que chacune d'elles a pris aujourd'hui une extension et une importance qui réclament un homme spécial.

La lecture de cet ouvrage n'a pas changé notre point de vue dans la question qui nous occupe, car sous le nom d'histoire, c'est de la France seule à peu près qu'il est traité dans le livre de MM. Magin, Grégoire et Périgot. La géographie des peuples de l'Europe laisse également à désirer et on voit avec étonnement la ville de Berne désignée comme le *siège de la Diète fédérale*, institution qui a pris fin en 1848 où elle a été remplacée par deux Chambres. Mais ces observations ne nous empêchent pas de reconnaître ce que cet ouvrage a de bon, d'instructif et d'intéressant. Les vignettes et les cartes dont il est orné ajoutent à l'intelligence du texte et au charme du récit ou de l'exposé.

A. D.

Le prochain numéro de l'*Educateur* contiendra une analyse intéressante des établissements secondaires de Bâle par un nouveau collaborateur — une analyse du compte-rendu des conférences générales des instituteurs neuchâtelois — une lettre de M. Daguet aux instituteurs belges pour s'excuser de ne pouvoir assister à leur congrès.

CHRONIQUE SCOLAIRE.

ZURICH. — Winterthour, la ville industrielle, et dont les admirables monuments élevés par Semper ont fait une ville artistique, tient aussi à cœur de tenir le haut bout dans sa sollicitude pour l'éducation populaire. Or, Winterthour sait qu'il ne suffit pas de bâtir des palais à l'instruction et de jeter ainsi de la poudre aux yeux des touristes, mais qu'encourager et favoriser les instituteurs est chose encore plus nécessaire à qui veut faire de l'école une vérité. Voilà donc Winterthour qui augmente de nouveau le traitement de ses maîtres d'école et qui décide en sus qu'une nouvelle augmentation aura lieu tous les trois ans.

Les traitements actuels pour des instituteurs qui ont servi de 6 à 10 ans sont de 2700 fr. au minimum; celui qui a servi de 10 à 15 ans, 2900 fr.; et

celui qui a 16 à 20 ans de service, 3300 fr. Il y a plus. Comme les loyers ont beaucoup augmenté depuis quelques années, la Commission de l'école proposa dernièrement d'accorder un appoint de 160 fr. pour le logement. Personne ne prit la parole contre la proposition. Au contraire, on demanda que l'indemnité fût portée à 200 fr. Et cette nouvelle proposition fut adoptée sans opposition. Et tandis que dans les lois de ce genre on a soin de ne parler qu'au futur, à Winterthour on a une autre manière de faire les choses. C'est à partir du 1^{er} janvier 1875 que courront ces nouveaux traitements. Le traitement minimum pour un instituteur primaire est donc à présent à Winterthour de 2700 fr., le maximum de 3500 fr., et ce chiffre sera augmenté dans 3 ans.

« Honneur à Winterthour, dit une feuille allemande. » Nous nous associons de cœur à ce hurrah en présence surtout des dédains et des injustices de soi-disant progressistes.

— Il est question d'établir une exposition scolaire permanente sous les auspices du *Lehrerverein* et du *Musée* professionnel, nouvellement créé dans le chef-lieu.

— A peine M. Fries a-t-il fermé les yeux que le Conseil d'Etat de Zurich décide de fermer l'internat de Küssnacht; ce qui excite l'enthousiasme d'un correspondant du *Bund*. Cet habile homme y voit un premier pas vers la solution de la question des écoles normales. La marotte d'une éducation universitaire des régents reprend le dessus, sans que la chose ait été suffisamment étudiée et mûrie. Il y a là, en effet, de quoi se réjouir beaucoup et de s'écrier avec le correspondant du *Bund* : « la Bastille (l'école normale) » est renversée et la jeune génération enseignante peut saluer cette suppression comme une délivrance. »

— Le canton de Bâle-Campagne figure, certes aussi, parmi les cantons avancés. Mais dans ce canton régénéré, on est loin de voir les choses du même œil. Dernièrement les instituteurs de ce canton réunis en conférence générale ont déclaré à l'unanimité, sur la proposition de M. Hartmann, que la formation des instituteurs par les séminaires ou écoles normales leur paraissait préférable à la voie universitaire.

LUCERNE. — Il y a eu à Rathausen, le siège de l'ancienne école normale, une fête en l'honneur de notre collègue et ami Franz Dula, aujourd'hui directeur de l'école normale de Wettingen en Argovie, et précédemment de celle du canton de Lucerne. Cette fête a eu lieu le 5 août à Emmenbaum. Malgré une pluie torrentielle, il y avait 150 instituteurs et amis au rendez-vous. De nombreux discours ont été échangés. Après quelques paroles de cœur d'un instituteur, M. Dula a signalé les lacunes encore existantes dans l'éducation populaire et en espère le redressement par le moyen des articles de la Constitution fédérale. M. le curé Schürch, ancien maître à l'école normale, rend hommage au rare talent de Dula pour exciter ses élèves au travail et leur donner le goût de l'étude. « Comme curé catholique, dit M. Schürch, je ne puis être entièrement d'accord avec M. Dula, ainsi je ne

» puis adhérer à son école non confessionnelle. Et cependant je suis ami de
» la tolérance des cultes, de cette tolérance que celui que nous fêtons au-
» jourd'hui a toujours professée et pratiquée. » M. le directeur d'école
Hüttel déclare qu'il ne peut voir sans un vif plaisir la fidélité aux prin-
cipes de leur maître que manifestent les instituteurs. La fête de Dula rap-
prochée de la clôture de l'internat de Kussnacht vient à point pour confir-
mer ce que nous disions tout à l'heure de la *Bastille* de Kussnacht. On
voit ce qu'il faut penser de la prétendue tyrannie des écoles normales.

ARGOVIE. — Les instituteurs de ce canton voyant qu'il n'est toujours
pas question d'augmentation, ont résolu de se lier par la promesse de n'ac-
cepter aucune école dont le traitement serait inférieur à celui du projet de
loi qui a été repoussé le 22 novembre. Cette grève des instituteurs compte
436 membres. C'est le premier exemple de ce genre et l'on ne peut que
déplorer qu'il ait fallu en venir là.

THURGOVIE. — Dans la votation populaire qui a eu lieu dimanche dernier,
la loi sur l'instruction publique a été adoptée par 8,290 *oui* contre 5,415
non. « Le 29 août, dit à ce sujet la *Gazette de Thurgovie*, marquera dans
» l'histoire de l'instruction populaire de notre canton. Le peuple thurgo-
» vien peut se dire avec une noble satisfaction qu'il a compris les exigen-
» ces du temps, qu'il a répondu à son appel et assuré une instruction so-
» lide aux générations futures. »

A Argovie, la grève; la Thurgovie la bénédiction du ciel. Vérité dans
un canton, erreur dans un autre, et dans le canton encore qu'on appelait
le *Culturstaat*, le canton de Rengger, de Zimmermann, la patrie adop-
tive de Zschokke et de Bronner, le pays natal de Frœlich et de tant
d'hommes de talents, Augustin Keller compris. Il est vrai que c'est aussi
le canton où l'on a coupé la tête au voleur Matter, parce qu'il s'évadait de
toutes les prisons. Il y a là un fond de barbarie que la culture a peine à
vaincre.

GENÈVE. — Le Grand Conseil a adopté en 3^{me} débat des modifications
importantes à la loi sur l'instruction publique. Les régents primaires se-
ront dorénavant rangés en trois catégories : ceux de la ville et de la ban-
lieue ; ceux des communes qui sont dans le rayon d'une lieue et enfin
ceux des communes plus éloignées. La position pécuniaire des premiers
reste la même ; celle des seconds est augmentée de 200 francs ; la troi-
sième classe est augmentée de 400 francs. Le maximum du traitement
pourra atteindre 2200 et même 2400 fr. Nous aimerions à connaître
le *minimum*. Le *National genevois*, auquel nous empruntons ces chiffres,
ne le dit pas. Nous ne savons pas non plus s'il y a encore des sous-régents,
des aides-régents, etc.

Le collège de Genève compte aujourd'hui plus de 1000 élèves, et cepen-
dant les salles, c'est le même journal qui nous l'apprend, sont obscures et
la cour est trop étroite. Un nouvel édifice doit être construit vis-à-vis la
nouvelle place des Bastions.

FRANCE. — Le 2 juin dernier on a érigé à Rouen un monument au fondateur des Frères de la Doctrine chrétienne. Un délégué du ministère de l'instruction publique, M. Deltour, a prononcé à cette occasion un discours éloquent où il a rendu un bel hommage à cet humble et généreux prêtre de La Salle que son heureuse institution exposa à plus d'une persécution de la part de ceux qui redoutent toute innovation. Celle qui rendit suspect le brave de La Salle était la méthode *simultanée*, alors déclarée une hérésie, comme le sera plus tard la méthode mutuelle.

La raison, à leurs yeux, n'est jamais catholique, disait déjà Boileau, que personne sans doute ne songera à accuser de radicalisme, de maçonnerie ou de Loysonisme.

Le monument érigé à La Salle consiste en une statue sculptée par les mains habiles de M. Falguière. La cérémonie avait commencé par une messe solennelle, suivie d'un panégyrique que prononça M. l'abbé Besson.

— M. Gréard, directeur de l'instruction primaire de Paris et du département de la Seine, a été nommé membre de l'Institut (académie des sciences morales et politiques).

— *Chambéry*. Les journaux savoisiens nous donnent un compte-rendu intéressant de la *distribution des prix* qui a été faite à l'école municipale dirigée par M. Joseph Rey, le 19 août dernier. M. Parent, membre de la Chambre, a prononcé un remarquable discours où il a rendu pleine justice à l'habile et infatigable directeur qu'une indisposition retenait chez lui pendant qu'on couronnait ses élèves. Un nombreux public se pressait à la cérémonie, à laquelle le préfet du département assistait avec plusieurs députés et d'autres notabilités. Le *Patriote savoisien* publie le discours de M. Parent, très-élogieux pour l'école, dont il dit que ce sera bientôt un titre d'honneur que d'avoir été l'élève, puisque c'est déjà une recommandation.

— Dans une assemblée de la société des sciences médicales de Lyon, on a discuté la question de savoir laquelle des deux méthodes employées pour l'enseignement des sourds-muets était préférable, celle des signes et celle qui consiste à procéder par articulation dont se sert M. Hugentobler à Genève. A Lyon, M. Pernot préfère la dernière. A Paris, M. Edouard Fournier, membre de l'Académie de médecine, est pour la première.

ESPAGNE. — Iles canaries. Un écrivain allemand bien connu, Franz von Löher, écrit à l'*Allgemeine Zeitung* qu'il a visité une école dans la capitale des Iles Canaries.

Cette école était dirigée par un anglais perdu dans ces contrées et qui me dit : « Tous nos messieurs parlent de bonnes écoles, mais ils ne font rien » pour cela. Je devrais avoir 89 garçons, il en manque 67. Les jeunes » filles ne fréquentent pas l'école. » Les élèves lisaient assez bien et paraissaient éveillés. C'est à l'ignorance du sexe en Espagne et dans les possessions espagnoles qu'il faut attribuer en partie la superstition de cette race.

ETATS-UNIS. — 30 jeunes dames de l'Académie internationale de Neu-

kirch se trouvent à Hambourg sous la direction de leur professeur Ebell et se rendront à Berlin et dans les principales villes de France, Suisse, Italie, Angleterre. Mais comme le voyage ne durera que 10 semaines, elles n'auront pas le temps de voir grand'chose dans les pays qu'elles parcourent. C'est un voyage à la vapeur. Le 4 septembre elles ont dû être de retour à Neukirch.

ANGLETERRE. — On a déjà donné plus d'une définition du mot *bas bleu* que les hommes emploient avec peu de courtoisie à l'endroit des femmes qui savent quelque chose ou qui ont le malheur de trop laisser voir leur savoir. Voici une nouvelle explication de ce mot. Au 17^{me} siècle, il s'était formé en Angleterre une société scientifique où les deux sexes étaient admis. Parmi les membres du sexe masculin (et non féminin) se trouvait un monsieur *aux bas bleus* et qui avait reçu ce nom à cause de cette particularité de son costume. Au reste il est peu de mots dont on n'ait fait parfois une application aussi abusive.

HONGRIE. — Dans ce pays aussi l'on se plaint de la position inégale ou ingrate faite au corps enseignant. Le nouveau journal de *Buda-Pest* (la capitale de la Hongrie se nomme aujourd'hui ainsi) nous apprend que dans certains comitats, tel instituteur recevra un traitement de 100 florins, plus le logement et l'entretien (c'est-à-dire sa place à la table des gens du village), et dans d'autres contrées, le sous-maître aura de meilleures conditions que l'instituteur.

Dans le clergé catholique, qui se distingue par le patriotisme et la tolérance, on voit des prélats qui prennent un vif intérêt à l'instruction publique. Le journal que nous traduisons cite un beau trait de l'évêque de Besztercebanya, Mgr Ipolyi. Ce prélat, connu par sa science et ses bienfaits, s'engage à payer la somme de quinze florins pour tout instituteur qui entre dans la société destinée à assurer une retraite aux maîtres d'école.

EGYPTE. — Le fils aîné du Khédive, l'héritier présomptif du vice-roi Mohamed Fevfré pacha, qui a fait ses études à Oxford, possède beaucoup de biens-fonds et de villages, où il a fait ériger des écoles *gratuites*. Une école a été ouverte dernièrement près du palais de Kubeh, résidence d'été du prince. Il s'y trouvait 36 jeunes gens, tous fils de laboureurs (Fellah). On dit que Mohammed fait de fréquentes visites à cette institution et l'a gratifiée dernièrement d'une certaine étendue de terrain. Mais on sait ce que sont les écoles arabes. On travaille, il est vrai, à les améliorer. L'école dont nous parlons est en même temps une ferme.

Le Rédacteur en chef : A. DAGUET.